Sylvain Her



La TOUR DE GARDE et Messager du Royaume de Christ

„Ils sauront que je suis Jéhovah." - Ezéchiel 35:15.

XXXVII Année — No 4
Journal bimensuel — 15 Février 1939

— BERNE —

SOMMAIRE

„VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU." - Esaïe 43:15

Journal bimensuel édité par la

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U.S.A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Abonnements:

Suisse: 1 an 6 fr.— Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr.—
France: 1 an 40 fr.— Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 20 fr.—
Belgique: 1 an 40 fr.— Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 20 fr.—
Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG
Adressez-vous toujours à la Société

(Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zurcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7402 Printed in Switzerland

Questions pour l'étude

A partir de l'édition du 1er janvier de *La Tour de Garde*, les questions qui figuraient à la suite de chaque article de fond ont été supprimées. La nouvelle méthode d'étude est exposée dans le petit article intitulé « L'activité dans l'œuvre du Royaume », paru le 1er janvier.

« Ennemis »

L'époque où éclatera la guerre de Jéhovah est arrivée et le Seigneur ordonne à ceux qui l'aiment de se lever « contre Edom pour lui faire la guerre ». Si nous voulons garder notre intégrité, nous devons obéir à ce commandement. Pour être préparés à la guerre, nous devons reconnaître l'ennemi avec notre raison, connaître ses méthodes d'attaque et chercher à savoir comment nous pouvons nous protéger. Jéhovah pourvoit aux moyens qui nous permettent d'acquérir cette connaissance indispensable, c'est pourquoi, par frère Rutherford, il a fait don du livre « Ennemis » à ses serviteurs et à leurs compagnons.

Prix: fr. s. 1.25; fr. f. 7.—; fr. b. 7.—.

« Face aux Réalités »

Cette brochure de 64 pages contient le texte des deux conférences tenues par le président de la Société à l'occasion du Congrès mondial de Londres au mois de septembre dernier: « Face aux Réalités » et « Remplissez la terre ». Ce message éminemment important nous a été demandé un peu partout, et comme en nos temps périlleux il est nécessaire que le plus grand nombre possible d'hommes le connaissent, nous l'imprimons en plusieurs langues. Le premier tirage sera de 12.000.000 d'exemplaires. Nous vous la ferons parvenir contre remise de 25 centimes en Suisse, 1 franc en France et en Belgique.

Annuaire pour 1939

L'*Annuaire* pour 1939 contient, outre un exposé sommaire des tout récents développements de l'œuvre, un rapport détaillé, extrêmement intéressant et émouvant, de l'activité des témoins de Jéhovah dans le monde entier au cours de l'exercice écoulé. On y trouve aussi un commentaire sur le texte choisi pour 1939, ainsi que les textes de chaque jour avec leur commentaire tiré de *La Tour de Garde*. Ce livre du Président de la Société est donc utile et même nécessaire à tous les proclamateurs zélés du Royaume et à toute personne qui cherche le chemin de Sion. Tous devraient se le procurer. Le tirage en étant limité et les frais d'impression, de ce fait, élevés, le prix en est fixé à 2 francs pour la Suisse et 15 francs pour la France et la Belgique. Les serviteurs des groupes feront bien de grouper les commandes des membres de leur assemblée.

« Amants de la justice »

C'est là le nom que porte la période de témoignage du mois de février tout entier. Comme le « reste » oint et ses compagnons préfigurés par David et Jonathan aiment ardemment la justice, ils trouveront de la joie à s'efforcer de consacrer davantage de temps et d'énergie, pendant cette période, à la campagne avec *La Tour de Garde* dont il est parlé ci-après. Il est indispensable que chacun prenne ses dispositions en vue de ce nouveau déploiement d'activité. — Et vous qui n'êtes pas encore un proclamateur du Royaume, mais qui désirez le devenir, pour participer à cette action vous n'avez qu'à vous mettre en rapport avec notre organisation dans votre pays ou avec nos bureaux, ici-même. Au terme de cette période de février, que chacun veuille bien faire un prompt rapport de son activité et des résultats obtenus.

Campagne avec « La Tour de Garde »

Quatre mois de l'année 1939, soit janvier, février, mars et avril, ont été réservés pour la plus grande, si non la plus importante, de toutes les campagnes de proclamation du Royaume organisées jusqu'à présent. Elle porte le nom de *La Tour de Garde* parce que, pendant ce laps de temps, seront offerts exceptionnellement, contre versement de 6 francs en Suisse, 40 francs en France et en Belgique, $ 1.50 en U. S. A. et au Canada, à titre de frais de participation, un abonnement d'un an à *La Tour de Garde*, un livre *Ennemis* et la brochure *Face aux Réalités*. Cette offre se fera pour toutes les langues dans lesquelles paraît *La Tour de Garde;* il s'agit donc d'une campagne universelle. Tout lecteur qui apprécie la valeur de ce journal, et reconnaît que les hommes de bonne volonté ont un besoin extrême de la nourriture spirituelle qu'il offre, participeront avec plaisir à cette action spéciale. Si vous n'êtes pas encore en rapport avec l'organisation de service de la Société, demandez des renseignements au bureau de votre pays. Tous les proclamateurs réguliers auront fait leurs préparatifs en temps utile. Chaque témoin établira, comme d'habitude, un rapport mensuel. Pour tous détails, consultez l'*Informateur*.

Etudes de « La Tour de Garde »

« Le Salut » (Edition du 15 février)
Semaine du 26 février .... § 1 à 15
Semaine du 5 mars .... § 16 à 32
Semaine du 12 mars .... § 23 à 33

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DU ROYAUME DE CHRIST

XXXVII Année 15 Février 1939 No 4

Le Salut

« Le salut vient de l'Eternel » *(Psaume 3: 9; Synodale).*

JEHOVAH a pris de miséricordieuses dispositions pour le salut des âmes humaines. Il s'ensuit forcément qu'il n'existe aucune autre possibilité d'être sauvé. Personne ne peut contester que Jéhovah aurait le pouvoir de sauver sans autre chacune de ses créatures; pourtant les Ecritures ne fournissent pas la moindre preuve qu'il le ferait. Il n'impose à personne la rédemption, chacun doit au contraire prier pour la recevoir et remplir intégralement les conditions qui l'assurent.

2 Ces dispositions prises par Jéhovah et révélées dans sa Parole se résument en ces mots: le salut par Jésus-Christ. C'est pourquoi dans sa Parole il a fait écrire ceci: « Il n'y a de salut en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés » (Actes 4: 12). Christ Jésus est l'Exécuteur des volontés de Jéhovah; c'est lui qui est chargé de réaliser ses desseins et il est à l'œuvre, ayant reçu de son Père tout pouvoir dans le ciel et sur la terre (Matthieu 28: 18).

3 Bien que le Très-Haut ait pourvu au salut des âmes humaines, ce salut n'est cependant pas son but principal. C'est la justification de son nom qui prime tout. La rédemption de créatures humaines imparfaites est subordonnée à la réhabilitation de son nom. Il accomplira son dessein principal selon qu'il l'a déclaré et exécutera également ses décisions secondaires en sauvant les hommes qui observent les conditions fixées. Ce n'est pas la personne que Dieu considère. Quiconque veut bénéficier de la rédemption doit se soumettre aux règles par lui prescrites.

La rançon

4 La théorie ou la doctrine si répandue et d'après laquelle la rançon fournie par la mort de l'homme Jésus garantit à toutes les créatures humaines la jouissance finale de ses bienfaits est-elle juste, conforme aux révélations des saintes Ecritures? — Elle n'est pas soutenue par la Parole de Dieu, donc elle est fausse.

5 Le sacrifice rédempteur de Jésus exige-t-il que tous ces humains qui ont méprisé ou combattu le Royaume de Dieu, puis qui sont morts, ressuscitent et aient une occasion d'obtenir le salut? Sortiront-ils de la tombe pendant le règne millénaire de Christ?

6 Le sacrifice de la rançon assure-t-il à Adam le réveil de la mort et une mise à l'épreuve lui permettant d'atteindre à la vie éternelle? La réponse à ces deux questions ne peut qu'être négative. Si le témoignage des Ecritures appuie pleinement cette réponse, nous saurons alors qu'elle est juste.

7 Racheter ou sauver, c'est délivrer celui qui ne peut le faire lui-même, c'est le libérer de son impuissance, le racheté appartenant désormais au racheteur. Dieu créa Adam homme parfait et l'instruisit sur ce qui lui était permis et sur ce dont il ferait bien de s'abstenir. Adam, parce que doué de raison, pouvait décider s'il obéirait à Dieu pour vivre ou s'il suivrait Satan le rebelle et en subirait la conséquence, savoir: la mort. Il choisit cette dernière alternative. « Ce n'est pas Adam qui a été séduit » (I Timothée 2: 14). L'Eternel lui ayant fait connaître quelle était la peine attachée à la violation de sa loi, c'est donc à juste titre qu'il fut condamné à la mort. Le racheter, le sauver et le soumettre à une nouvelle épreuve équivaudrait à lui donner une seconde occasion de faire son choix, ce qui serait aussi déraisonnable qu'en désaccord avec l'Ecriture sainte. Si Dieu permettait que par Jésus il fût racheté et remis à l'épreuve, il pourrait une seconde fois se révéler digne ou indigne de la vie; et dans l'un et l'autre des cas Dieu nierait la justice de son propre acte, de la condamnation à mort d'Adam. Or, Dieu ne change pas (Malachie 3: 6).

8 En ce qui concerne les descendants d'Adam, il en est autrement. Tous naquirent imparfaits, pécheurs, et se trouvèrent par conséquent dans cette condition défavorable sans qu'il y eût de leur faute. Nés sous la condamnation et se trouvant de par l'hérédité sous l'esclavage du péché, ils n'avaient aucune possibilité de s'aider eux-mêmes, de se libérer de leur impuissance. Après une existence relativement brève, chaque individu dut s'en aller dans la mort, parce que la vie éternelle ne peut être octroyée à des créatures imparfaites. Il leur restait toutefois l'éventualité d'être rachetés, délivrés, si Dieu prenait les dispositions indispensables à cette rédemption, à ce rachat. Ces dispositions, Dieu les a prises et il a aussi fixé les règles auxquelles chacun doit se conformer pour pouvoir être libéré de l'esclavage du péché et être sauvé.

9 Par son insoumission, Adam attira la mort sur tous ses descendants. Dieu détermina que l'obéissance spontanée d'un homme parfait, une obéissance jusqu' à la mort, procurerait la rançon des hommes devenus pécheurs par l'héré-

dité. Pour l'exécution de ce dessein, il envoya sur la terre son Fils bien-aimé. Il le forma à l'image de l'homme pécheur, afin qu'il eût les qualités indispensables pour racheter de son sang les descendants d'Adam (Hébreux 2: 9). Jésus naquit ainsi créature humaine, fut fait chair et sang; il habita parmi les hommes et fut mis à mort (Jean 1: 14).

10 Jéhovah avait doté Adam d'une vie parfaite et du droit à cette vie, ainsi que du pouvoir de la transmettre à ses descendants. Mais Adam perdit son droit de vivre à cause de son péché volontaire. Comme il était sous la condamnation, toute sa race fut privée du droit à la vie et devrait disparaître en son temps. D'accord avec ses attributs, Dieu témoigna à l'espèce humaine sa miséricorde en prenant avec désintéressement des dispositions pour qu'elle pût être sauvée. Ces dispositions sont exprimées en ces termes: « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. Et ce jugement c'est que, la lumière étant venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées; mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu » (Jean 3: 16 à 21). Ce texte détermine clairement ce principe que quiconque aspire à être sauvé par l'acceptation des mérites du sacrifice rédempteur de Christ doit remplir les conditions requises. Ce qui est précisé ici, c'est que la créature doit croire au Seigneur Jésus-Christ. Que cela signifie-t-il? Qu'elle doit croire que Jéhovah est le Dieu tout-puissant et qu'il a envoyé Jésus pour qu'il rachète ou sauve les hommes; que Jésus mourut, qu'il versa son sang pour devenir l'acheteur et, par conséquent, le possesseur du genre humain. Le sacrifice de la rançon opère-t-il automatiquement dans l'intérêt de la créature à qui il ne plaît pas de croire ces vérités essentielles? Certes non, car Dieu dit: « Celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. » Personne n'est obligé de croire. Dieu donne plutôt aux hommes qui désirent vivre une occasion de croire et d'obéir.

11 Lorsque l'homme Jésus mourut sur le bois comme s'il eut été un pécheur, son sang fournit le prix exigé par Dieu pour le rachat de la créature humaine pécheresse. Dieu, ensuite, le réveilla de la mort non plus homme, mais créature spirituelle. En expirant sur le bois, pareil à un pécheur, Jésus ne perdit pas son droit à la vie humaine. Quand il fut ressuscité et élevé jusqu'aux cieux, il rendit ce droit à Jéhovah, lui remit la valeur de cette vie humaine parfaite comme prix du droit de vivre et de tous autres privilèges perdus par Adam. Il devint à ce moment le possesseur de l'humanité entière et Jéhovah l'investit du plein pouvoir de faire don de la vie éternelle à tous ceux qui observeraient ses ordonnances. Cela ne veut sûrement pas dire qu'il accorderait cette vie aux membres de la race ou descendance d'Adam qui ne mettraient pas de la bonne volonté à se soumettre aux prescriptions divines. Chacun étant né imparfait, tous sont pécheurs et se trouvent conséquemment sous la condamnation qui, avec le temps, doit conduire à la destruction. Mais il existe un moyen de fuir cette condamnation, un seul: la foi au Seigneur Jésus-Christ, ainsi que l'expose le texte (Jean 3: 16 à 21) précité. C'est ce qu'expriment aussi ces paroles: « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie éternelle, mais la colère de Dieu demeure sur lui » (Jean 3: 36). Exprimé en quelques mots: Tous les hommes, par voie d'hérédité, sont sous la condamnation. Cette condamnation demeure sur quiconque ne saisit pas l'occasion qui lui est offerte de suivre la voie prescrite par Dieu.

Consécration

12 Nul ne peut bénéficier du bienfait résultant du sacrifice de la rançon s'il n'en ressent le besoin et prie pour cela, et s'il n'observe les conditions imposées, autrement dit, s'il ne se consacre sans réserve à Dieu pour accomplir sa volonté, obéir à ses commandements. Dieu n'a pas laissé ignorer aux humains que le don qu'il leur fait est la vie éternelle en Jésus-Christ (Romains 6: 23). Les Ecritures appellent Jésus le « Père éternel » (Esaïe 9: 6), ce qui signifie qu'il donne la vie en don gratuit à ceux qui désirent le recevoir. Personne ne se voit attribuer un don qu'il ne tient pas à accepter. Quand on souhaite vraiment obtenir une chose, l'intérêt qu'elle a éveillé est assez grand pour qu'on la demande avec instance. Une belle illustration de cette vérité nous est présentée par la relation biblique suivante: Joseph, devenu gouverneur de l'Egypte, fut une figure de Christ Jésus. C'est lui qui détenait tout le blé du pays sans lequel le peuple eût succombé à la famine qui sévissait durement. Les Egyptiens, qui le savaient, vinrent à lui et le prièrent de les acheter, ainsi que nous le lisons: « Pourquoi péririons-nous sous tes yeux, nous et nos terres? Achète-nous avec nos terres, pour du pain, et nous appartiendrons, ainsi que nos terres, à Pharaon. Donne-nous de quoi semer, afin que nous vivions et que nous ne mourions pas, et que notre sol ne soit point désolé » (Genèse 47: 19; *Synodale*). Joseph répondit au peuple: « Je vous ai achetés aujourd'hui avec vos terres » (verset 23). Jésus, réalisant l'image, a payé le prix de rachat des descendants d'Adam et possède la puissance de donner aux hommes la vie éternelle. Sans lui, aucun d'eux ne pourrait vivre; tous devraient finalement aller à la perdition. L'histoire de Joseph a été retracée pour mettre ce point en évidence. Cette image nous montre ainsi que les hommes viennent à Jésus et lui disent en substance: « Parce que nous

croyons que tu es le Sauveur de notre race, nous te prions de nous acheter et de nous donner le pain de vie, afin que nous vivions. » Joseph n'acquérait pas n'importe qui, mais seulement ceux qui le voulaient. Jésus, de même, ne rachète que ceux qui désirent lui appartenir. C'est pourquoi, aux humains qu'il a accueillis et qui sont engendrés de l'esprit, il est dit formellement: « Ne savez-vous pas . . . que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés à un grand prix » (I Corinthiens 6: 19, 20).

13 La « consécration » comporte tout d'abord la foi en Jésus-Christ comme Rédempteur, puis la résolution d'accomplir les volontés ou les commandements de Dieu et de son Fils bien-aimé qui exécute ses desseins. La « sanctification » n'implique pas uniquement la foi au Seigneur Jésus comme au Fils de Dieu, mais encore un dévouement spontané à son service. Quand on a déclaré vouloir le servir en obéissant à ses ordres, on doit remplir fidèlement ses obligations. C'est ce qui est demandé à quiconque devient un membre du corps de Christ, un membre de la maison royale, qui aspire à la vie éternelle sur le plan spirituel et à l'union avec Christ dans le Royaume. La consécration, la sanctification et l'obéissance sont donc exigées de tous ceux qui acceptent les bienfaits fournis par le sacrifice de la rançon. Concernant les créatures qui participeront à la domination royale de Christ, il est écrit: « Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité » (II Thessaloniciens 2: 13). C'est donc une règle stricte que pour devenir membre de la maison royale du ciel il ne suffit pas de croire que Jésus est le Fils de Dieu et le Sauveur du monde. Cette foi doit se manifester par des œuvres, autrement dit par une entière soumission aux ordonnances de Dieu, sous la conduite de Jésus-Christ qui est constamment en harmonie avec la vérité.

14 Cette règle immuable de Dieu prévoit, nous l'avons vu, les étapes suivantes: Croire que Jésus-Christ est le Sauveur, reconnaître la valeur de son sacrifice rédempteur et désirer en bénéficier; se détourner de l'iniquité de ce monde pour chercher Dieu, prier ardemment pour avoir part aux bienfaits de la rançon. C'est la voie de salut que Dieu a prévue et il n'en existe pas d'autre.

15 Les hommes du passé cités tout au long dans l'épître aux Hébreux, chapitre onze, furent soumis aux mêmes exigences de la foi, de la consécration et de la sanctification. Ils crurent en Dieu, exercèrent leur foi, s'en remirent à sa promesse d'instaurer en un temps lointain un juste gouvernement parmi les humains. A cause de cette foi, ils mirent tout leur cœur à lui obéir. Par leur soumission à ses commandements, ils déclarèrent ouvertement qu'ils attendaient le Royaume. Cela fit que l'ennemi les persécuta de toutes façons; néanmoins ils demeurèrent inébranlables dans leur foi et moururent fidèles à Jéhovah. Quand ils seront sortis de la tombe, ils ne tarderont pas à accepter avec joie les conditions privilégiées créées par la rançon.

La « grande multitude »

16 En vertu de ce même principe du Tout-Puissant, les humains qui formeront la « grande multitude » (Apocalypse 7: 9 à 17) doivent également croire au Seigneur Jésus, croire qu'il est le Sauveur de ceux qui lui obéissent, que son précieux sang fut le prix du rachat de la créature humaine, de son droit à la vie terrestre parfaite et des privilèges qui en découlent; ils doivent ensuite fournir la preuve de leur foi en se consacrant à Dieu, en faisant ce qu'ordonne sa Parole, en obéissant avec fidélité à sa volonté, comme convenu. Il faut que ces Jonadabs soient renseignés à ce sujet pour qu'ils puissent assumer leurs responsabilités. Ils doivent apprendre que la consécration et la sanctification sont réclamées de chaque personne entrant dans la « grande multitude » qui vivra sur la terre et réalisera l'ordre de Dieu en multipliant pour remplir la terre d'un peuple de justes.

17 Celui qui reçoit les bienfaits assurés par le sacrifice de la rançon et atteint au salut doit donc répondre aux conditions mentionnées par les Ecritures: être convaincu, avoir la foi, se consacrer, prendre la résolution d'accomplir intégralement la volonté de Dieu, puis s'acquitter de ce devoir. Il doit entrer spontanément au service du Seigneur. Les conditions que doivent remplir les serviteurs dont l'héritage est céleste et ceux qui vivront sur la terre sont semblables et se définissent ainsi: obéissance absolue à Dieu. Jésus-Christ a dit: « Quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il soit l'esclave de tous. Car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs » (Marc 10: 44, 45). Bien que ce texte concerne particulièrement ceux qui ont des espérances célestes, la même prescription doit être également observée par ceux qui aspirent à la vie éternelle ici-bas. Il ressort de là que la rançon n'opère pas son œuvre pour tout le monde indistinctement, mais seulement pour les hommes qui remplissent les conditions requises. Ce texte signifie par conséquent que Jésus-Christ est le Rédempteur d'autant d'humains qu'il s'en trouve pour suivre les règles divines dont dépend le salut.

Piège

18 Depuis la chute de la créature humaine jusqu'à ce jour, soit, pendant tant de siècles, les hommes ont pratiqué la religion à laquelle ils ont donné de nombreuses formes. Les religionistes ayant enseigné qu'elle servait à sauver les âmes, les profanes ont réellement cru qu'en adoptant l'un ou l'autre de ces cultes on trouvait le salut. Le danger de perdre la vie et d'autres bienfaits et le risque d'aller en un lieu de tourments qui, croyaient-ils, les menaçaient, ont rempli de frayeur la plupart des gens, de sorte qu'ils se sont d'autant plus facilement laissé persuader de chercher le secours dans l'exercice de la religion. Quelles que soient les apparences qu'on lui ait données, la religion est une invention du diable qui se sert de l'effroi jeté dans les cœurs pour attirer ses dupes

dans ses filets et les détacher de Dieu. Dieu avait choisi le peuple d'Israël pour sa possession. Il le conduisit hors d'Egypte et le fit entrer dans le pays de Canaan après un long voyage. Les nations qui habitaient Canaan avant l'arrivée d'Israël professaient le culte du diable. Jéhovah avait expressément mis en garde les Israélites contre la religion et leur avait intimé l'ordre de chasser du pays et de défaire les peuples qui la pratiquaient, puis de ne jamais conclure d'alliance avec eux. Les enseignements qu'il leur prodigua par Moïse devaient profiter surtout aux hommes qui se consacreraient à son service depuis l'avènement de Jésus-Christ et le payement de la rançon. Moïse transmit au peuple les instructions divines concernant ces nations abandonnées à la religion: « Lorsque l'Eternel, ton Dieu, te les aura livrées et que tu les auras battues, tu les dévoueras par interdit, tu ne traiteras point d'alliance avec elles, et tu ne leur feras point grâce. — Tu dévoreras tous les peuples que l'Eternel, ton Dieu, va te livrer; tu ne jetteras pas sur eux un regard de pitié, et *tu ne serviras point leurs dieux, car ce serait un piège pour toi* » (Deutéronome 7: 2, 16). Jéhovah annonçait ainsi formellement aux Israélites que la religion, s'ils s'y adonnaient, serait un piège où les prendrait le diable. Les images taillées qu'adoraient les Cananéens et qu'on trouve de même, quoique sous un aspect différent, chez les religionistes catholiques romains, sont pareillement une embûche pour beaucoup de gens. Dieu le dit dans sa Parole. « Vous brûlerez au feu les images taillées de leurs dieux. Tu ne convoiteras point et tu ne prendras point pour toi l'argent et l'or qui sont sur elles, de peur que ces choses ne te deviennent un piège; car elles sont en abomination à l'Eternel, ton Dieu » (verset 25). Nous voyons que Dieu prévint tout particulièrement les Israélites du fait que le diable chercherait à les rendre rebelles par le moyen de la religion. Malgré cet avertissement, ils brisèrent leur alliance avec Jéhovah en embrassant le culte du diable et furent rapidement asservis par ce dernier. « Un envoyé de l'Eternel monta de Guilgal à Bokim, et dit: Je vous ai fait monter hors d'Egypte, et je vous ai amenés dans le pays que j'ai juré à vos pères de vous donner. J'ai dit: Jamais je ne romprai mon alliance avec vous; et vous, vous ne traiterez point alliance avec les habitants de ce pays, vous renverserez leurs autels. Mais vous n'avez point obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela? J'ai dit alors: Je ne les chasserai point devant vous; mais ils seront à vos côtés, et leurs dieux vous seront un piège » (Juges 2: 1 à 3).

19 La religion du Haut Clergé romain est véritablement un piège et une vaste escroquerie. Au moyen de la religion catholique, des millions de personnes ont été dupées par Satan. Parmi toutes les autres, elle constitue la plus subtile des embûches, parce qu'on la prétend basée sur les saintes Ecritures et que ses chefs se donnent pour les représentants de l'Eternel, Dieu, alors que ses doctrines ne reposent que sur des conceptions humaines contraires à la Parole divine. Les conducteurs du catholicisme induisent les laïques crédules à s'approcher de Dieu des lèvres seulement, c'est-à-dire sans le moindre sentiment de dévouement à son égard, sans vénération pour sa Parole de vérité. « Le Seigneur dit: Quand ce peuple s'approche de moi, il m'honore de la bouche et des lèvres; mais son cœur est éloigné de moi, et la crainte qu'il a de moi n'est qu'un précepte de tradition humaine » (Esaïe 29: 13). C'est ainsi que ces gens sont pris dans les mailles du filet et aveuglés par rapport aux miséricordieux desseins de Dieu. Cette religion est une exploitation, une multitude de braves gens étant poussés par la crainte à remettre une partie de leurs biens aux prêtres qui affirment faussement posséder le pouvoir de leur procurer le salut, à eux et à leurs bien-aimés. Le clergé assure que sa mission première est de « sauver les âmes » du purgatoire ou des tourments éternels, tandis qu'il les éloigne de Dieu. Il n'y a pas un homme au monde qui puisse sauver des âmes, car la rédemption vient de Jéhovah. La Hiérarchie catholique romaine enseigne et fait des choses qui sont en abomination aux yeux de l'Eternel et qui sont aussi qualifiées d'abominables par lui. Elle a tiré des Ecritures quelques textes qu'elle a amalgamés avec ses propres théories — des théories d'origine humaine — et elle s'en sert pour semer l'effroi dans les cœurs simples, de sorte que des millions de gens, complètement fourvoyés, se sont rebellés contre Dieu. C'est pourquoi Dieu a décrit la véritable condition et l'attitude de ces conducteurs religieux en mettant dans leur bouche ces paroles: « Nous avons la fausseté pour refuge et le mensonge pour abri » (Esaïe 28: 15). Le fait d'être sincèrement dévoué à sa religion et d'être persuadé qu'en suivant les instructions de ses représentants, les ecclésiastiques, on sera sauvé, n'est pas même une preuve que l'on marche vers le salut; au contraire, celui qui en est là est conduit tout droit dans les filets du diable. Pourquoi donc la religion avec ses rites est-elle préjudiciable aux humains? Parce qu'elle repose sur une fausse conception de Dieu et de ses desseins en faveur de l'homme et qu'elle a été inventée par Satan, l'ennemi de Dieu, qui en fait un moyen d'outrager le Tout-Puissant et de corrompre l'espèce humaine. Elle n'est qu'un leurre et une tromperie, car elle est pratiquée au nom de Dieu et de Christ quoiqu'elle soit en flagrante opposition avec l'un et l'autre et avec le Royaume. Elle conduit les hommes à leur perte. Pour cette raison, le Seigneur Jésus a dit que Satan est menteur et meurtrier. Il est impossible que ce qui est faux puisse sanctifier la créature et la rendre capable de suivre le sentier de la justice. Toute doctrine issue du cerveau humain et qui, sur quelque point que ce soit, est en contradiction avec la Parole de Dieu, est indéniablement fausse. L'organisation catholique et ses prêtres n'ont aucune puissance pour sauver les âmes. En faisant accroire au peuple qu'ils possèdent une telle puissance, non seulement ils ne disent pas la vérité, mais ils commettent une abomination devant l'Eternel. Si le clergé représentait réellement Dieu et Christ, comme il l'affirme, il observerait les commandements divins

et les enseignerait, au lieu d'imiter les pharisiens de jadis qui annulaient la parole de Dieu au profit de leur tradition et auxquels Jésus le reprocha (Matthieu 15: 1 à 9).

Comment on est sanctifié

[20] Quand le moment fut venu où il allait être arrêté et conduit à la mort, Jésus pria Jéhovah pour ses fidèles disciples, disant entre autres: « Sanctifie-les par ta vérité: ta parole est la vérité » (Jean 17: 17). C'est donc là le moyen par lequel Dieu sanctifie; c'est le seul existant. Il s'ensuit que les doctrines basées sur des opinions d'hommes opèrent toute autre chose que la sanctification. Il n'est pas possible de marcher dans le sentier de la justice sans y être conduit d'une manière sûre. L'homme a besoin d'un guide parfait, parce qu'il est imparfait; il ne peut pas être dirigé droitement par de faux enseignements. Il trouve la bonne direction en choisissant et suivant le chemin de la vérité. Celui qui se consacre à Dieu dit avec sincérité: « Je choisis la voie de la vérité, je place tes lois sous mes yeux » (Psaume 119: 30). Le seul vrai guide est la Parole de Dieu. « Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier » (Psaume 119: 105). Après avoir choisi la voie de la vérité et en cherchant le salut, l'homme doit, comme cela lui est indiqué, prier en ces termes: « Conduis-moi dans ta vérité, et instruis-moi; car tu es le Dieu de mon salut, tu es toujours mon espérance [je m'attends à toi chaque jour; *Synodale*] » (Psaume 25: 5). Lorsqu'il se donne à Jéhovah, il a devant lui un chemin tout tracé, car nous lisons plus loin: « Tous les sentiers de l'Eternel sont miséricorde et fidélité [autres versions: vérité], pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements » (Psaume 25: 10). En marchant dans la voie que Dieu a prescrite à ses créatures obéissantes, il avance vers le salut. « Car la parole de l'Eternel est droite, et toutes ses œuvres s'accomplissent avec fidélité [autres versions: on peut s'en remettre à tout ce qu'il fait] » (Psaume 33: 4). La source de la vérité ne tarit jamais. « Car sa bonté pour nous est grande, et sa fidélité [sa vérité] dure à toujours. Louez l'Eternel! » (Psaume 117: 2). Qu'est-ce que la vérité? Ce n'est assurément pas une opinion d'hommes, puisque les hommes sont imparfaits et impuissants à se sauver eux-mêmes. Jésus répondit à cette question lorsqu'il a dit: « Ta parole est la vérité » (Jean 17: 17). « Ta justice est une justice éternelle, et ta loi est la vérité » (Psaume 119: 142). La loi de Dieu étant toujours droite, l'homme qui cherche le chemin du salut doit se laisser guider par elle et non par des doctrines de conception humaine.

[21] Les saintes Ecritures certifient que tous les humains sont déjà pécheurs en venant au monde parce qu'imparfaits à cause de la transgression d'Adam. « C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché. . . » (Romains 5: 12). Comme tous naissent dans l'injustice, ayant été conçus dans le péché, la volonté individuelle n'y est pour rien. « Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché » (Psaume 51: 7). Ainsi tous naquirent sous l'esclavage du péché qui conduit inévitablement à leur perte ceux qui ne cherchent pas à y échapper. Comment peut-on se libérer de cet esclavage? Certainement pas en suivant l'erreur et en pratiquant la religion. Le fait que Jésus mourut pour fournir la rançon du pécheur ne délivre pas celui-ci automatiquement des effets du péché. La créature doit elle-même faire quelque chose pour pouvoir jouir des bienfaits du sacrifice rédempteur. Dire: « Je crois au Seigneur Jésus » n'est pas suffisant. Alors, comment faut-il s'y prendre pour devenir libre et marcher dans la voie du salut? A ce sujet, Jésus a expliqué ceci: « Si vous *demeurez* dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples; vous connaîtrez la vérité, et *la vérité* vous affranchira » (Jean 8: 31, 32). Celui qui croit au Seigneur Jésus, donc, doit étudier la divine parole de vérité et conformer sa vie à cette vérité. La Bible qui contient la parole de vérité de Dieu est donnée pour leur bien aux humains qui vivent en ce temps-ci; aussi ceux qui désirent être sauvés doivent-ils la sonder pour y découvrir la volonté de Dieu à leur égard.

[22] Les précieuses promesses données aux hommes pour les guider sont renfermées dans la Bible. Mais le clergé romain s'obstine à prétendre que le commun des mortels, « les enfants de l'église catholique », comme il les appelle, ne devrait lire la Bible que sous la direction du prêtre ou même ne pas la posséder du tout; qu'il devrait plutôt accepter les enseignements des ecclésiastiques, suivre les doctrines de l'église. Quel peut bien être le motif de cette prétention? Celui, manifestement, de tenir des gens sincères dans l'assujettissement à l'organisation catholique, afin que la Hiérarchie romaine ait toute latitude de se faire soutenir par ces « enfants de l'église » et de poursuivre ses opérations spoliatrices. Cette institution religieuse sait parfaitement que les gens au cœur droit l'abandonnent aussitôt qu'ils ont connaissance de la vérité de la Parole divine sur la rédemption; qu'ils s'efforcent de suivre les sentiers du Seigneur dès qu'ils voient clairement qu'il n'y a pas une créature, pas une association qui ait le pouvoir de sauver, le salut venant uniquement de Jéhovah. Le système religieux catholique est par conséquent l'ennemi mortel des hommes. Au lieu de prendre en main la Bible et d'enseigner ses doctrines, ces ecclésiastiques font de beaux discours et persistent à laisser le peuple dans l'ignorance de la Parole de Dieu. Dans ce cas, comment devraient agir les honnêtes gens, catholiques ou autres, plutôt que d'obéir aux prêtres et chercher à leur plaire? La réponse scripturale est la suivante: « Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme éprouvé, un ouvrier qui n'a point à rougir, qui dispense droitement la parole de la vérité. Evite les discours vains et profanes; car ceux qui les tiennent avanceront toujours plus dans l'impiété » (II Timothée 2:

15, 16). Il n'y a pas de classe ou de groupement d'hommes qui ait été autorisé à établir un système religieux et à enseigner des théories qui sont en contradiction avec la Parole de Dieu, et pas davantage à affirmer qu'une telle institution peut apporter le salut. Qui veut être sauvé doit se consacrer à Jéhovah, étudier sa Parole pour pouvoir lui être agréable; en outre, il doit, comme le dit le texte précité, éviter les vains discours. Il est assurément vain d'adresser sans cesse les mêmes paroles à une personne, voir à Dieu, pour la même chose. Les Ecritures appellent cela prononcer de vains discours et déclarent que ceux qui les font progresseront dans l'iniquité.

23 Un exemple de ces vaines redites est cette phrase: « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous! » — invention du clergé romain — que de dévots catholiques ont été enseignés à répéter à l'infini en guise de prière, en égrenant leur chapelet. Cette coutume religieuse est en complet désaccord avec la Parole divine. Il est impossible que Dieu y prenne plaisir; il a plutôt annoncé que ce genre de dévotion est une abomination à ses yeux. Le crédule enfant catholique est persuadé qu'en priant Marie il invoque une femme qui l'entend. Il y a plus de 1500 ans que des personnes sincères adressent leurs supplications à Marie, mère de Jésus. Marie les a-t-elle jamais ouïes? Les entend-elle aujourd'hui et y répond-elle? Non, très certainement, car elle mourut il y a plus de 1800 ans et ne pouvait pas ressusciter avant l'avènement du Seigneur Jésus dans le temple, soit, avant 1918 (I Thessaloniciens 4: 13 à 16; II Timothée 4: 1). Il est très vrai qu'elle était consacrée à Jéhovah; néanmoins elle était imparfaite parce que créature humaine et eut besoin, pour son salut, de s'assurer les bienfaits du sacrifice de la rançon. Son réveil de la mort ne pouvait avoir lieu avant que Jésus-Christ fût revenu pour régner, ainsi que les Ecritures le disent expressément. Les prières qui lui ont été adressées pendant ces mille cinq cents ans l'ont donc été en vain; les prédicateurs ont induit le pauvre peuple à agir d'une manière erronée. De plus, personne — Dieu et Jésus exceptés — ne peut accueillir des prières et les exaucer. Il ne se trouve pas un seul texte biblique qui pourrait être pris comme une autorisation de prier Marie. Jésus enseigna ses disciples à adresser leurs requêtes à leur Père qui est dans le lieu secret; « et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra [publiquement; autre version]. En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés » (Matthieu 6: 6, 7). Si donc des prières machinalement répétées, même adressées à Dieu, ne sont que de vaines redites, ces paroles semblables les unes aux autres, intarissables, destinées aux oreilles d'une autre créature, fût-elle Marie, sont également futiles et vaines; c'est clair. Sur ce point Jésus a donné cette indication précise: « Voici donc comment vous devez prier: Notre Père qui es aux cieux! ... » (Matthieu 6: 6 à 9). Trouvons-nous dans les Ecritures un passage quelconque par lequel Jéhovah ou Jésus nous enseigneraient à invoquer d'autres créatures ou à prier en un autre nom que celui de Jésus? Non. Jésus nous instruit en ces mots: « Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai » (Jean 14: 13, 14). Malgré les instructions formelles de Jéhovah et de Christ Jésus, le clergé détourne d'eux l'esprit des hommes pour le diriger sur la créature, ce qui les engage à invoquer et à servir la créature et non le Créateur. Là-dessus il est écrit: « ... Eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement » (Romains 1: 25). C'est une abomination devant Dieu.

24 On peut dire à juste titre que les personnes droites et sincères qui ont été privées de la Bible à cause de l'influence exercée par les chefs de l'église catholique et qui sont restées dans l'ignorance du chemin à suivre, ne doivent pas être jugées trop sévèrement pour cette ignorance, pour leurs prières futiles, leurs vaines répétitions; mais que chez celles qui ont entendu parler des vérités divines, la responsabilité s'accroît dans la mesure où elles progressent dans la connaissance. Les théories religieuses, les enseignements d'une religion, sont incapables de procurer le salut; bien au contraire, ils entraînent ceux qui les suivent dans le piège du diable. Seule la vérité du Seigneur peut en délivrer. Lorsqu'on a été éclairé sur la Parole de Dieu, il faut continuer à la sonder, y chercher la connaissance et s'engager dans le sentier de la justice.

25 Qu'advient-il toutefois de ces hommes qui, retenus par les liens d'une religion, sont mis en contact avec la vérité divine et apprennent que l'unique moyen de salut est celui auquel a pourvu Jéhovah par Jésus-Christ et son Royaume, mais qui repoussent ce message, se mettent à faire opposition au Royaume et au Roi et restent attachés à leur institution religieuse? Est-il possible qu'ils trouvent le salut tandis qu'ils persistent dans cette attitude? Le sacrifice de la rançon opérera-t-il en leur faveur? S'ils meurent en adversaires du Royaume, verront-ils la résurrection et leur sera-t-il accordée, sous le règne de Christ, une nouvelle occasion de sauver leur vie? La seule réponse juste étant celle qui est absolument confirmée par les saintes Ecritures, voyons ce qui en est.

26 Des millions d'humains répandus sur la terre entière professent la religion catholique et supportent la Hiérarchie. Actuellement, Christ Jésus juge les nations et réunit ses « autres brebis » qui doivent constituer la « grande multitude » (Jean 10: 16). Il n'y a pas de doute à ce qu'au sein des diverses confessions religieuses, catholique et autres, il se trouve beaucoup de gens au cœur loyal. La vérité leur est annoncée en témoignage et ils l'écoutent. S'ils y croient sincèrement, ils se hâtent d'abandonner leur congrégation, de chercher le Seigneur Jésus-Christ, le Roi, et de se consacrer à son service. A mesure qu'ils progressent dans la connaissance et qu'ils observent les proclamateurs du message divin, les

disciples de Christ, ils leur témoignent de la sympathie et leur font du bien. Quelle promesse ont-ils pour eux et quelle est leur espérance? Le bien qui est fait aux serviteurs du Seigneur est fait au Seigneur même. Jésus dit à ceux qui lui prouvent ainsi leur dévouement: « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde... Et ceux-ci iront ... à la vie éternelle » (Matthieu 25: 34, 46). Il en est d'autres, par contre, comme dit précédemment, qui au lieu d'accepter avec joie le message du Royaume qui leur est transmis, le méprisent et continuent à suivre le clergé et à prêter leur concours à ces conducteurs religieux qui persécutent avec cruauté le peuple fidèle de Jéhovah et de Christ. Si ces persécuteurs du Seigneur sont dans les mêmes dispositions à leur mort, pourront-ils sortir de la tombe et bénéficier de la rançon? Jésus dit: « Ceux-ci iront au châtiment éternel [seront retranchés de la vie pour toujours: *Diaglott*, vers. angl.] ». S'adressant à eux, Jésus dit encore: « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges » (Matthieu 25: 41). Il semble réellement que ni la raison ni les Ecritures n'autorisent à admettre qu'ils seront un jour réveillés de la mort.

27 Les saintes Ecritures enseignent-elles qu'il n'y a que les engendrés de l'esprit qui peuvent encourir la peine de la destruction éternelle, de la « seconde mort »? (Apocalypse 20: 14; 21: 8). Celui qui rejette sciemment le Seigneur et son Royaume et qui persécute les proclamateurs de ce Royaume pèche certainement contre la lumière. Or, en péchant contre la lumière, il pèche contre l'esprit de Dieu qui fait briller la lumière pour que les hommes puissent trouver le chemin du salut. Jésus a dit: « Quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir » (Matthieu 12: 32). « Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés » (Hébreux 10: 26). Quoique ce texte concerne particulièrement les hommes qui étaient une fois des candidats au Royaume, il révèle cependant la règle qui s'applique à tous les « boucs », selon les paroles de Jésus (Matthieu 25: 41). Il y a sans aucun doute beaucoup d'ecclésiastiques, de ces soi-disant serviteurs de Dieu et de Christ qui possèdent la Bible et prétendent l'enseigner, qui reconnaissent, aux évidences mises sous leurs yeux par le Seigneur, que le Royaume est venu, mais qui sont si égoïstes qu'ils repoussent ce Royaume et son message et persécutent ses messagers. De plus, ils usent de leur pouvoir et de leur influence pour empêcher les gens d'entendre les vérités divines. Il est certain que ce n'est pas par ignorance qu'ils s'opposent au Royaume. Ils le veulent ainsi. Ils sont bien mieux renseignés que les pharisiens des temps jadis; aussi la sentence prononcée par le Seigneur contre les pharisiens s'applique-t-elle à eux avec la même force. C'est donc à eux aussi que Jésus dit: « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux; vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y laissez pas entrer ceux qui veulent entrer. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte; et, quand il l'est devenu, vous en faites un fils de la géhenne deux fois plus que vous. Serpents, race de vipères! comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne? » (Matthieu 23: 13, 15, 33). Ces invétérés adversaires du Royaume pourront-ils retirer un bienfait quelconque de la rançon? D'après les Ecritures, non. Concernant ces hommes qui pèchent volontairement, Dieu a fait écrire ceci: « Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins; de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce? » (Hébreux 10: 28, 29).

28 Ces pécheurs endurcis sont coupables d'avoir conduit beaucoup de gens dans les pièges du diable non seulement en répandant des doctrines et des coutumes religieuses contraires à la Parole de Dieu, mais encore en empêchant par tous les moyens que les vérités divines leur parviennent. Il existe une foule de personnes qui soutiennent volontairement les conducteurs religieux et s'unissent même à eux pour combattre le Royaume de Dieu et le Roi Christ. Si ces personnes meurent dans cet esprit-là, y a-t-il pour elles un espoir de résurrection? Et si elles devaient être ramenées à la vie sous le règne de Christ, y aurait-il une raison quelconque d'espérer qu'elles accepteraient le sacrifice de la rançon et se soumettraient aux lois de Dieu? Il est probable que non. Le présent est un temps comparable à celui du déluge, des conditions analogues à celles d'alors régnant aujourd'hui. A ce sujet Jésus a dit: « Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même aux jours du Fils de l'homme. Les hommes mangeaient, buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; le déluge vint, et les fit tous *périr* [autres versions: les détruisit, les extermina]. Ce qui arriva du temps de Lot arrivera pareillement. Les hommes mangeaient, buvaient, achetaient, vendaient, plantaient, bâtissaient » (Luc 17: 26 à 28). La Parole de Dieu n'offre aucune espérance de salut aux conducteurs de la religion qui s'opposent de propos délibéré au Royaume, ni aux adeptes de leurs institutions si, eux aussi, ils résistent au Roi.

Responsabilité

29 Les circonstances actuelles augmentent la responsabilité du « reste » et de ses compagnons que la vérité éclaire et qui sont entrés au service de Dieu et de son Roi. Les hommes qui sont retenus depuis longtemps dans la servitude par les traditions de la religion sont en danger de perdition. Dieu veut qu'ils en soient avertis; c'est pourquoi il dit à son peuple, aux serviteurs qui ont fait alliance avec lui: « Vous êtes mes témoins, dit

l'Eternel, c'est moi qui suis Dieu [que je suis Dieu; autre version] » (Esaïe 43: 10, 12); allez donc et annoncez le Royaume en dépit de l'opposition que vous rencontrerez. « Tu dois ... les avertir de ma part... Si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang » (Ezéchiel 33: 7, 8). Cet évangile du Royaume est proclamé aujourd'hui sur la terre entière en témoignage aux humains, et ceux qui l'entendent et l'acceptent doivent s'empresser de suivre l'ordre du Seigneur en le prêchant à leur tour (Matthieu 24: 14). On ne peut attendre qu'Armaguédon soit passé pour porter au monde le message, car alors ce sera trop tard. L'« œuvre étrange » du Seigneur doit être entièrement accomplie avant la bataille du grand jour, car elle consiste justement à publier la vérité concernant le formalisme des religions, abominable aux yeux de Dieu, et à faire connaître aux peuples que le salut vient de Jéhovah par Christ Jésus, le Roi.

La raison du salut

[30] Jéhovah n'a pas prévu la rédemption des hommes uniquement pour leur bien personnel, mais aussi et surtout à cause de son nom. L'adversaire l'ayant mis au défi d'avoir des serviteurs humains qui lui demeureraient fidèles sous l'épreuve, son grand nom était également en jeu. S'il avait obligé l'homme à accepter le salut, si par la rançon l'homme était sauvé d'une manière indépendante de sa volonté, ce n'eût pas été une défense de son nom, mais simplement une démonstration de sa puissance. Il aurait pu créer Adam de telle sorte qu'il n'eût pu pécher; pourtant il n'en fit rien. Il lui laissa le choix: l'obéissance et la vie ou l'iniquité et la mort. Adam se prononça pour ce dernier cas et mourut; aussi doit-il demeurer dans cet état. Jéhovah peut-il mettre dans le monde des hommes qui lui restent dévoués jusque dans l'épreuve? Telle est la grande question en litige. Satan a prétendu que non, mais Jéhovah prouvera d'une éclatante façon qu'il le peut. Il a rendu possible, par Christ Jésus, la rédemption du genre humain; il offre aux hommes le salut à la condition qu'ils se soumettent à ses lois et suivent ses préceptes. Ainsi donc, quiconque répond à ces exigences divines vivra, parce qu'il prouve par là son intégrité envers Dieu et glorifie son nom.

[31] Des croyants, d'Abel à Jean-Baptiste, furent fidèles à l'Eternel et démontrèrent de ce fait que Satan est menteur. Ils ne purent toutefois obtenir la vie éternelle avant que fût édifiée l'organisation capitale de Jéhovah (Hébreux 11: 39, 40). Or, maintenant Dieu a bâti Sion (Psaume 102: 17), et les membres de Sion qui se sont révélés fidèles ont maintenu leur loyauté envers Dieu et prouvé son omnipotence, ce qui dévoilait le mensonge de Satan. Le Seigneur rassemble à l'heure actuelle ses « autres brebis », ainsi qu'on l'a déjà vu, et celles qui sont intègres et fidèles coopèrent à la justification du nom de Jéhovah. Il n'est pas dit que tous les Jonadabs resteront dévoués au Seigneur; mais ceux qui appartiendront finalement à la « grande multitude » doivent persévérer dans la fidélité, car c'est ainsi qu'ils témoigneront que Satan est menteur. C'est à cette grande foule que le Tout-Puissant accordera l'insigne privilège de « multiplier et de remplir la terre », selon l'ordre qu'il en a donné (Genèse 1: 28). Les humains qui alors formeront le peuple juste de la terre seront au bénéfice de la rançon et leur existence sera de même une justification du nom de Jéhovah. Le Très-Haut effectue cette œuvre par Christ Jésus, son Fils bien-aimé et son Justificateur. C'est pour cette raison qu'il est écrit: « Le salut vient de l'Eternel », et de nul autre. L'homme Jésus ne se départit pas un seul instant de son intégrité et prouva irrécusablement que Satan avait menti. Il eut à vaincre la plus énergique des oppositions et souffrit une mort infamante sur le bois, afin qu'il fût le premier en toutes choses, surtout dans la fidélité à Jéhovah (Colossiens 1: 18). Parce qu'il lui avait obéi sans réserve et de tout son cœur, même jusqu'à la mort ignominieuse, son Père lui rendit la vie et lui donna « le nom qui est au-dessus de tout nom »; de plus, Dieu détermina qu'il serait honoré devant la création entière, immédiatement après lui-même, « afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père » (Philippiens 2: 10, 11). Le salut que Jéhovah a prévu pour les hommes sert à sa glorification, comme le dit ce texte, et s'effectue par conséquent pour l'amour de son nom.

[32] La vie parfaite de Jésus procura le prix du rachat de l'humanité. Ainsi tous les descendants d'Adam qui tiennent à s'assurer les bienfaits de cette rançon, qui prient pour en bénéficier et suivent les prescriptions du Seigneur en marchant dans la sainteté et une entière obéissance, recevront le don divin, inestimable, de la vie éternelle que Christ Jésus dispensera (Romains 6: 23). Tous doivent confesser le nom du Roi Christ Jésus et se soumettre avec joie à ce Souverain que Jéhovah a établi sur le monde. Tous doivent glorifier le Tout-Puissant en démontrant à leurs semblables qu'il est le Très-Haut et que Jéhovah est son nom.

[33] Pour contrecarrer les merveilleux desseins de Jéhovah pour la réhabilitation de son nom et la rédemption des hommes, le diable inventa la religion et la mit en œuvre. Les conducteurs de la religion prétendent qu'elle opère le salut de ceux qui l'exercent, tandis qu'en réalité elle les détache de Dieu et déshonore son nom. C'est d'ailleurs ce à quoi visait Satan qui s'efforce en vain à réaliser l'infâme défi jeté par lui à la face du Créateur. Par la religion, il insinue la crainte dans le cœur de l'homme et attire ses dupes dans son piège. Là, celles-ci ne se soucient guère des bienfaits de la rançon et les Ecritures n'indiquent pas qu'elles ressusciteront et qu'elles en jouiront, ce qui est conforme aussi à la pure raison. Les conducteurs religieux ont induit leurs ouailles à croire que Dieu et le diable étaient en lutte au sujet du nombre d'âmes ou d'hommes que chacun pourrait gagner. Cette rivalité n'a naturellement jamais

existé. Dieu laisse à Satan toute marge pour la réalisation de ses plans. Seulement Satan perd la partie, comme Armaguédon le démontrera pleinement. Par Christ Jésus, Dieu procure le salut à quiconque croit en lui et accepte le Seigneur pour son Rédempteur et Sauveur. Lorsque tout sera passé, que les méchants auront disparu pour l'éternité, les justes qui se confient en Dieu et en Christ et les servent par amour recevront le salut dans sa plénitude. Alors toute créature, tout ce qui respire célébrera le Tout-Puissant.

(W.T. du 15 décembre 1938.)

Culte de la religion

DURANT la reconstruction du temple à Jérusalem, après les soixante-dix ans de dévastation du pays, une délégation de la ville de Béthel vint à Jérusalem pour prier Dieu publiquement, afin d'être vue. Ces hommes vinrent s'informer au sujet des jeûnes qu'ils s'imposaient et au sujet des jours de pleurs et de deuil sur des événements passés. — A cette époque le prophète Zacharie encourageait les Israélites à bâtir le temple plutôt que de gaspiller leur temps par des lamentations et des pleurs sur certains faits de leur Histoire, car l'affliction rend les hommes aveugles sur l'importance du litige actuel, sur les commandements de l'Eternel et sur ce qu'exige le service du temple. C'est pour cette raison que Dieu se prononça sur ce point si important et que Zacharie écrivit: « La parole de l'Eternel des armées me fut adressée en ces mots: Dis à tout le peuple du pays et aux sacrificateurs: Quand vous avez jeûné et pleuré au cinquième et au septième mois, et cela depuis soixante et dix ans [durant la captivité à Babylone], est-ce pour moi que vous avez jeûné? » (7: 4 et 5). Il ressort de cette question posée par Jéhovah, qu'ils ne l'avaient sûrement pas fait pour glorifier Dieu ou pour enlever l'opprobre dont fut couvert son nom.

Le prophète déclare ensuite à ces idolâtres présomptueux, dévots et rêveurs que lorsqu'ils mangeaient et buvaient au temps de leur prospérité, ils ne le faisaient pas en vue d'employer leurs forces au service du Seigneur, mais par égoïsme: « Et quand vous mangez et buvez, n'est-ce pas vous qui mangez et vous qui buvez? [Et quand vous avez mangé et bu, n'est-ce pas vous qui mangiez et qui buviez? (*Darby*)] Ne connaissez-vous pas les paroles qu'a proclamées l'Eternel par les premiers prophètes [et que vous auriez dû accomplir], lorsque Jérusalem était habitée et tranquille avec ses villes à l'entour, et que le midi et la plaine étaient habités? » (7: 6, 7).

Avant 1916, date de la mort d'un des principaux serviteurs de Jéhovah, ceux qui étaient entrés dans l'alliance avec Jéhovah en vue de faire sa volonté, jouissaient d'une condition prospère pour l'époque. Leur tribulation, leur captivité dans l'organisation de Satan survint en 1917 et 1918, pendant la guerre mondiale. Puis les rêveurs — ils étaient devenus des adversaires — pleurèrent et hurlèrent sans discontinuer jusqu'à ce jour, parce que la dernière volonté et le testament d'un défunt n'avaient pas été strictement observés. Et cela à cause de cette opinion qu'ils ont qu'un homme pourrait imposer des restrictions à l'œuvre de Dieu. Par l'intermédiaire de son prophète, Jéhovah leur fait savoir qu'au lieu d'adhérer ainsi aux conceptions d'un homme décédé, ils feraient mieux d'étudier les prophéties écrites jadis pour instruire et réconforter le peuple de Dieu, qu'ils devraient se nourrir de ces paroles du Seigneur et obéir avec ardeur à ses commandements. Le prophète Esaïe aussi eut à parler de cette classe de gens. « Voici, vous jeûnez pour disputer et vous quereller, pour frapper méchamment du poing; vous ne jeûnez pas comme le veut ce jour, pour que votre voix soit entendue en haut. Est-ce là le jeûne auquel je prends plaisir, un jour où l'homme humilie son âme? Courber la tête comme un jonc, et se coucher sur le sac et la cendre. Est-ce là ce que tu appelleras un jeûne, un jour agréable à l'Eternel? »(Esaïe 58: 4, 5). *La Tour de Garde* appela l'attention de ses lecteurs sur cette prophétie et exhorta les tièdes et les pleureurs à se réveiller et à obéir aux commandements de l'Eternel; mais ils persistent dans leur voie et n'attachent pas d'importance à la Parole de Dieu (*La Tour de Garde,* 129, pp. 104, 115.)

Le temps est venu où il faut prêcher la vérité, et le « reste » doit prêter la plus grande attention à tous les commandements du Seigneur (Actes 3: 22, 23). Si ses membres veulent éviter le grand malheur de tomber en captivité dans l'organisation de Satan, et, par suite, d'être vaincus à Armaguédon, ils doivent suivre de très près les prescriptions de la parole de Dieu énoncée par ses prophètes et consignée dans le but de venir en aide à la classe du temple dont Christ Jésus est le chef et la principale pierre angulaire. Il est bon que chaque membre du temple marche avec circonspection et se soumette entièrement au Seigneur.

Les membres du peuple de Dieu sont chargés de proclamer aujourd'hui les jugements écrits antérieurement et de se rendre justice l'un à l'autre. « La Parole de l'Eternel fut adressée à Zacharie, en ces mots: Ainsi parlait l'Eternel des armées: Rendez véritablement la justice, et ayez l'un pour l'autre de la bonté et de la miséricorde » (7: 8, 9). Ceux qui ont résolu de faire la volonté de Dieu sont exhortés à ne pas faire preuve de partialité, à ne pas exalter le nom de l'homme (Psaume 50: 21; Luc 16: 15). Chaque membre du corps de Christ devrait témoigner de la bonté et de la miséricorde à ses frères, à tous les consacrés. C'est ce qu'exige le Seigneur Dieu (Michée 6: 8). Prendre un avantage égoïste sur l'un de ses frères est très répréhensible aux yeux de Dieu. « N'opprimez pas la veuve et l'orphelin, l'étranger et le pauvre, et ne méditez pas l'un contre l'autre le mal dans vos cœurs » (7: 10). Les soupçons, les insinuations malveillantes sur un frère sont une manifestation de l'esprit de « l'homme du péché » et une méchanceté à l'égard d'un oint de Dieu. L'exercice de tels actes conduira leur auteur dans la classe du « méchant serviteur » (I Thessaloniciens 5: 15). Les hommes qui vinrent de Béthel vers les constructeurs du temple avaient jeûné, non pas à la gloire du Seigneur, mais pour des raisons égoïstes, et les prétendus disciples de Christ peuvent tirer de là cette leçon que l'on ne se consacre pas au Seigneur pour jeûner, mais pour le servir joyeusement.

Les Israélites furent obstinés et refusèrent d'obéir; c'est pourquoi ils souffrirent. Leurs actes et leur châtiment ont été relatés comme « exemples » à notre profit; nous pouvons, grâce à eux, reconnaître la bonne voie. « Mais ils refusèrent d'être attentifs, ils

eurent l'épaule rebelle, et ils endurcirent leurs oreilles pour ne pas entendre » (7: 11). Ce n'est pas seulement de l'Histoire d'il y a 2500 ans; cela s'applique aussi avec exactitude aux agissements de la « chrétienté » et de la classe du « méchant serviteur » depuis 1922. Au lieu de prêter volontairement leur concours aux hommes qui exaltent le nom de Jéhovah, nombre de soi-disant enfants de Dieu combattent l'œuvre du Royaume, en paroles et en actes. « Ils rendirent leur cœur dur comme le diamant, pour ne pas écouter la loi et les paroles que l'Eternel des armées leur adressait par son esprit, par les premiers prophètes. Ainsi l'Eternel des armées s'enflamma d'une grande colère » (7: 12). Ils ont fermé leurs oreilles à la vérité et soulevé leur cœur contre l'œuvre du Royaume. La colère de Dieu descendit sur Israël à cause de leur désobéissance; cela préfigure qu'un châtiment identique atteindra les adversaires à la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant.

La « chrétienté » ne voulut rien entendre durant la période de l'œuvre d'Elie et persiste encore dans son obstination. La classe du « méchant serviteur » s'allie avec d'autres parties de l'organisation de Satan, tel que le fit Judas Iscariot; elle s'est mise contre le Royaume de Dieu. Lorsqu'elle implorera Dieu, il n'entendra pas ses cris: « Quand il appelait, ils n'ont pas écouté: aussi n'ai-je pas écouté, quand ils ont appelé, dit l'Eternel des armées » (7: 13). « La sagesse crie dans les rues, elle élève sa voix dans les places. Tournez-vous pour écouter mes réprimandes! Voici, je répandrai sur vous mon esprit, je vous ferai connaître mes paroles... Puisque j'appelle et que vous résistez, puisque j'étends ma main et que personne n'y prend garde ... quand la terreur vous saisira comme une tempête, et que le malheur vous enveloppera comme un tourbillon, quand la détresse et l'angoisse fondront sur vous, alors ils m'appelleront, et je ne répondrai pas; ils me chercheront, et ils ne me trouveront pas. Parce qu'ils ont haï la science, et qu'ils n'ont pas choisi la crainte de l'Eternel » (Proverbes 1: 20, 23, 24, 27 à 29).

Jéhovah dispersa les Israélites, les abandonna à l'affliction en permettant qu'ils fussent défaits. « Je les ai dispersés parmi toutes les nations qu'ils ne connaissaient pas; le pays a été dévasté derrière eux, il n'y a plus eu ni allants ni venants; et d'un pays de délices ils ont fait un désert » (Zacharie 7: 14). Ainsi en sera-t-il de la classe de « l'homme du péché ». Mais combien plus grand sera le châtiment de la classe de gens qui ont été ramenés de l'organisation de Satan, de Babylone, éclairés, appelés dans le Royaume et auxquels a été conféré le privilège de travailler dans le temple, puis qui deviennent tièdes et désobéissants de plein gré! (Apocalypse 3: 14 à 18; I Pierre 4: 17; II Pierre 2: 12, 13). Une apparence de dévouement pour des motifs égoïstes, l'hypocrisie, recevra une juste récompense de la main du Seigneur Dieu, tandis qu'une joyeuse soumission à ses volontés aura sa pleine approbation.

(W.T. du 15 décembre 1938.)

Privilèges

JEHOVAH annonça à Ezéchiel, son fidèle prophète, comment les religionistes hypocrites avaient souillé son nom et quel serait leur sort. « Ils mettaient leur seuil près de mon seuil [dans mon temple], leurs poteaux près de mes poteaux, et il n'y avait qu'un mur entre moi et eux; ils ont ainsi souillé mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises; c'est pourquoi je les ai consumés dans ma colère » (Ezéchiel 43: 8). Les dirigeants du monde d'aujourd'hui sont cause du fait que le saint temple de Dieu est considéré comme quelque chose d'ordinaire. Politiciens, magnats du commerce et ecclésiastiques ont mésusé du nom du Dieu tout-puissant en s'en servant pour mieux réaliser leurs plans égoïstes et indignes. En Allemagne, par exemple, comme du reste ailleurs aussi, ils ont fondé, au nom du Très-Haut, une religion qui n'est que l'adoration de l'Etat, et contraignent le peuple à l'exercer. Ils ont étouffé la vérité de Dieu et oppriment ses témoins. Dans ces pays, le clergé soumis, d'accord avec ses alliés politiques, a prêché que le soi-disant « patriotisme » est le devoir que Dieu impose à son peuple. Quelques personnages, désireux de devenir des autocrates, ont adopté leur détestable création, la Société des Nations, comme substitution du Royaume du Dieu tout-puissant et établi cette abomination dans son saint lieu. Sous le régime du grand Roi une telle infamie ne sera plus possible (Ezéchiel 45: 1 à 6). Parce que la « chrétienté » a commis ce sacrilège, Dieu, dans son courroux, l'anéantira. Les paroles divines d'Ezéchiel 43: 8: « je les *ai consumés* dans ma colère » sont prophétiques et annoncent que l'Eternel procédera à l'égard de ces diffamateurs, dans le carnage d'Armaguédon, de la même manière que jadis avec les rois d'Israël.

Jéhovah, qui est à présent dans son temple, dit par Ezéchiel à la classe d'humains que le prophète préfigurait: « Maintenant, ils éloigneront de moi leurs prostitutions et les cadavres de leurs rois, et j'habiterai éternellement au milieu d'eux » (Ezéchiel 43: 9). Ces paroles sont un avertissement à l'adresse du « reste » et de tous ceux qui ont fait vœu d'accomplir la volonté de Jéhovah en entrant dans son alliance. Au sein de la « chrétienté », des diverses confessions, il se trouve des gens qui sont entrés implicitement en alliance avec Dieu et qui s'imaginent pouvoir lui plaire par leur justice personnelle tout en sympathisant avec les pouvoirs dominants de l'organisation de Satan — comparés, dans la prophétie, à des cadavres — et en se soumettant à eux, voire, à lutter pour eux. Ils doivent être tirés de là.

Les desseins de Jéhovah ont été annoncés symboliquement dans le temple qu'Ezéchiel contempla dans sa vision et qu'il eut à décrire: « Toi, fils de l'homme, montre ce temple à la maison d'Israël; qu'ils en mesurent le plan, et qu'ils rougissent de leurs iniquités » (Ezéchiel 43: 10). Le Tout-Puissant donne là au « reste », à ses fidèles, l'ordre de faire connaître ses déterminations à la « chrétienté ». Le message doit en être porté à la classe des « captifs » et aux hommes qui sont justes à leurs propres yeux, afin qu'ils aient une occasion propice de se rendre compte de la différence existant entre l'organisation de Satan, l'ennemi, et ses œuvres d'autre part.

Ouvrir les yeux sur leur véritable condition doit amener les membres éventuels de la « grande multitude » à en être honteux et à se repentir, et à faire naître en eux le désir de se joindre aux serviteurs du Seigneur, de reconnaître les « autorités supérieures », c'est-à-dire Jéhovah, le Dieu très-haut, et le Roi des rois, Christ Jésus, de les honorer et leur obéir. « S'ils

rougissent de toute leur conduite, fais-leur connaître la forme de cette maison, sa disposition, ses issues et ses entrées, tous ses dessins et toutes ses ordonnances, tous ses desseins et toutes ses lois; mets-en la description sous leurs yeux, afin qu'ils gardent tous ses dessins et toutes ses ordonnances » (Ezéchiel 43: 11). Le même commandement est donné au « reste » en ce jour et l'exécuter est pour lui un grand privilège.

« Telle est la loi de la maison. Sur le sommet de la montagne, tout l'espace qu'elle doit occuper est très-saint. Voilà donc la loi de la maison » (Ezéchiel 43: 12). Le profane et l'impur doivent se tenir éloignés du sol du temple. La maison de Jéhovah est élevée: « la montagne de la maison de l'Eternel » (Esaïe 2: 2, 3). Le temple même tel que le vit Ezéchiel était érigé sur la troisième ou la plus haute des plate-formes, qui se dressait au-dessus du sol en dehors du mur du parvis extérieur. Toute l'enceinte se trouvait sur la cime de la grande montagne apparue au prophète dans sa vision (Ezéchiel 40: 2), ce qui indique que la maison royale ou classe du temple surpasse la montagne de l'organisation de Dieu, qu'elle est le siège de cette organisation.

Dans le temple, Ezéchiel vit un autel. Dans la réalisation de cette image prophétique, le Seigneur Jésus-Christ est le souverain sacrificateur dont le ministère suffit pleinement à l'expiation du péché. Les mesures de l'autel sont indiquées aux membres du « reste » pour qu'ils soient à même de comprendre quel genre de sacrifices ils doivent présenter à Dieu (I Pierre 2: 5). Dans l'Apocalypse, chapitre 11, verset 1, nous lisons: « On me donna un roseau semblable à une verge, en disant: Lève-toi, et mesure le temple de Dieu, l'autel, et ceux qui y adorent. » « Voici les mesures de l'autel, d'après les coudées dont chacune était d'une palme plus longue que la coudée ordinaire. La base avait une coudée de hauteur, et une coudée de largeur; et le rebord qui terminait son contour avait un empan de largeur; c'était le support de l'autel. Depuis la base sur le sol jusqu'à l'encadrement inférieur il y avait deux coudées, et une coudée de largeur; et depuis le petit jusqu'au grand encadrement il y avait quatre coudées, et une coudée de largeur. L'autel avait quatre coudées; et quatre cornes s'élevaient de l'autel. L'autel avait douze coudées de longueur, douze coudées de largeur, et formait un carré par ses quatre côtés. L'encadrement avait quatorze coudées de longueur sur quatorze coudées de largeur à ses quatre côtés; le rebord qui terminait son contour avait une demi-coudée; la base avait une coudée tout autour, et les degrés étaient tournés vers l'orient » (Ezéchiel 43: 13 à 17). Le foyer de l'autel est de forme carrée. Quand le souverain sacrificateur offre le sacrifice, il monte les degrés de l'autel, la face tournée à l'ouest vers la porte du temple, soit, dans la direction que suit le soleil traçant sa course au firmament.

Cet autel est différent de « l'autel de bois » du lieu saint du temple (Ezéchiel 41: 22). Il représente en premier lieu le sacrifice rédempteur de Christ Jésus. Le Seigneur affirma que son sang était le sang de la nouvelle alliance; c'est pourquoi l'autel doit préfigurer les privilèges du sacrifice en relation avec la nouvelle alliance qui doit être validée sur la montagne de Sion par le sang de Jésus-Christ. Les disciples fidèles du Seigneur, qui sont les membres du sacerdoce royal, remplissent leurs fonctions à cet autel, ayant été « rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance » (II Corinthiens 3: 6). Comme c'est Jéhovah qui choisit les membres du sacerdoce royal, aucun homme n'a à déterminer quoi que ce soit à ce sujet. « Tu donneras aux prêtres, aux Lévites, qui sont de la postérité [de la maison] de Tsadok, et qui s'approchent [qui sont près (version anglaise)] pour me servir, dit le Seigneur, l'Eternel, un jeune taureau pour le sacrifice d'expiation » (Ezéchiel 43: 19). Le sacerdoce céleste n'appartiendra pas à l'ancien sacerdoce de la maison d'Aaron; et le clergé de la « chrétienté » ne fera pas partie de ce sacerdoce céleste. Christ Jésus même n'a pas choisi cette condition pour lui. « Et Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais il la tient de celui qui lui a dit: Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui! Comme il dit encore ailleurs: Tu es sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédek » (Hébreux 5: 5, 6). Jéhovah décide de toute la question. Les membres du sacerdoce royal élus par Jéhovah sont avec le souverain sacrificateur Christ Jésus depuis son avènement au temple où il a inauguré la nouvelle alliance.

Pour procéder à cette inauguration da la nouvelle alliance, Christ Jésus se présenta devant Jéhovah Dieu en vertu des mérites de son sacrifice humain — sacrifice qui avait été prédit dans la vision d'Ezéchiel par « un jeune taureau pour le sacrifice d'expiation », et qu'il a offert pour les membres obéissants de notre race. Les sous-prêtres — les membres de son corps — étaient avec lui pour cet événement, comme on vient de le voir. Les versets 20 et 21 de cette prophétie d'Ezéchiel (chapitre 43), montrent l'application des mérites de son sacrifice en faveur des créatures humaines qui croient en lui et lui sont soumis. La véritable aspersion du sang eut lieu lors de la conclusion de la nouvelle alliance il y a mille neuf cents ans, ainsi que nous le trouvons écrit: « . . . Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel » (Hébreux 12: 24).

D'après Ezéchiel 43: 22, l'offrande du bouc ne se faisait pas le même jour que celle du taureau, mais bien au deuxième jour du service du temple. « Le second jour, tu offriras en expiation un bouc sans défaut; on purifiera ainsi l'autel, come on l'aura purifié avec le taureau. » Le « bouc » représente les membres du corps de Christ, la sous-prêtrise, et cette illustration indique que le sacrifice du corps par le Seigneur lors de l'inauguration et de l'entrée en vigueur de la nouvelle alliance n'est que de seconde importance. Les membres du corps y ont part parce qu'ils font partie du sacerdoce; mais la valeur réelle, essentielle, réside en Christ Jésus même. Dans le service du temple, l'holocauste déterminait si le sacrifice expiatoire avait été acceptable. « Quand tu auras achevé la purification [de l'autel], tu offriras un jeune taureau sans défaut, et un bélier du troupeau sans défaut. Tu les offriras devant l'Eternel; les prêtres jetteront du sel sur eux, et les offriront en holocauste à l'Eternel. Pendant sept jours, tu sacrifieras chaque jour un bouc comme victime expiatoire; on sacrifiera aussi un jeune taureau et un bélier du troupeau, l'un et l'autre sans défaut » (Ezéchiel 43: 23 à 25). A l'offrande du taureau comme victime expiatoire succédait l'holocauste qui apportait la preuve que Dieu avait agréé le sacrifice d'expiation. De la Pentecôte jusqu'au temps présent, Dieu a agréé les créatures humaines qui devaient devenir membres du corps de Christ et qui avaient été représentés dans la prophétie par le sacrifice du « bouc » présenté pendant sept jours. « Pendant sept jours, on fera l'expiation et la purification de l'autel, on le consacrera » (Ezéchiel 43: 36). Les dernières heures du

septième jour sont venues et l'œuvre de purification ou d'expiation sera bientôt terminée.

La fin de la période de sacrifice de Christ Jésus et des membres de son corps marquera la fin des « sept jours ». « Lorsque ces jours seront accomplis, dès le huitième jour et à l'avenir les prêtres offriront sur l'autel vos holocaustes et vos sacrifices d'actions de grâces. Et je vous serai favorable, dit le Seigneur, l'Eternel » (Ezéchiel 43: 27). Le « huitième jour », le jour ou le temps qui suit la période de sacrifice, marque ainsi l'aube de l'ère où le Seigneur Jésus-Christ régnera et pendant laquelle la « grande multitude » remplira la terre, conformément à l'ordre divin. Alors, les humains invoqueront le nom de Jéhovah. A l'unisson, ils serviront Jéhovah, et le sacerdoce royal remplira sa charge de serviteur pour leur réconciliation avec lui. Cette œuvre de réconciliation durera pendant les mille ans du règne de Christ; et lorsqu'elle sera entièrement accomplie, les paroles suivantes seront une réalité: « Je vous serai favorable, dit le Seigneur, l'Eternel. » Ce sera le moment où Christ Jésus remettra le Royaume à Jéhovah (I Corinthiens 15: 24).

(W.T. du 15 décembre 1938.)

Textes et Commentaires

16 Février

« Plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et seront à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux. Mais les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors » (Matthieu 3: 11, 12).

La « grande multitude » est encore représentée par ces humains qui viennent de tous côtés et cherchent Dieu. En ce jour du jugement qu'exécute Christ Jésus, et grâce à l'avertissement qui a retenti dans le monde entier, beaucoup de personnes comprennent l'avertissement qui a retenti dans le monde entier, qu'Abraham, Isaac et Jacob seront des représentants terrestres du Royaume de Dieu, que par conséquent ils feront partie de l'organisation du Royaume; de plus, elles ont compris que les Juifs religieux — les descendants naturels de ces fidèles hommes d'autrefois comme aussi leur pendant, les religionistes du présent — seront jetés dehors. Les religionistes se disent les favorisés du Seigneur, la classe spirituelle qui peut revendiquer le titre de descendance d'Abraham; et pourtant ils bravent Jéhovah en pratiquant la religion du diable. Ils n'appartiendront jamais au Royaume. T 1/5/38.

17 Février

« Il est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint, ... avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle » (Hébreux 9: 12).

Jésus déposa son droit de vivre comme homme devant le trône de la grâce en offrande pour les péchés de l'humanité. Son sang allait ainsi opérer la rémission de ces péchés. « De même le Christ s'est offert une seule fois pour ôter les péchés de plusieurs » (Hébreux 9: 28). Christ Jésus ne déposa pas dans le ciel la valeur de son sacrifice pour la retirer ensuite et l'employer. En la déposant il y renonçait, l'abandonnait totalement, l'offrait comme prix de rachat de la race humaine; aussi lisons-nous: « Vous avez été rachetés à un grand prix » (I Corinthiens 6: 20). Celui qui met quelque chose en dépôt, simplement, peut le retirer quand il veut; mais s'il le paie il renonce à toute prétention à son sujet. Or, Jésus paya le prix. Il s'ensuit que d'après la volonté de Dieu l'humanité appartient par droit d'achat à Christ Jésus. Il l'a acquise par son propre sang. T 1/4/38.

18 Février

« L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ » (Romains 8: 16, 17).

Non pas que l'esprit de Dieu coopère *avec* notre esprit pour attester que nous sommes ses enfants, comme si Dieu avait besoin que notre esprit confirme ou appuie son témoignage, mais plutôt que l'esprit de Dieu rend témoignage « à notre esprit », à l'esprit d'adoption que Dieu a envoyé dans nos cœurs et qui crie: « Abba! Père! » (Romains 8: 15); et ainsi l'esprit de Dieu atteste en même temps à notre esprit (à nous qui sommes en Christ), que nous nous trouvons à l'égard de Dieu dans une relation nous autorisant à l'appeler « Père », parce que nous sommes ses fils spirituels. Seuls ceux qui sont appelés à la haute vocation sont engendrés de l'esprit et, par conséquent, ont le témoignage du saint-esprit. Ce n'est donc pas la part des Jonadabs. T 1/6/38.

19 Février

« Il [David] mit la main dans sa gibecière, y prit une pierre, et la lança avec sa fronde; il frappa le Philistin au front » (I Samuel 17: 49).

Au lieu de s'associer aux religionistes et de déshonorer Dieu en honorant « l'Etat », les témoins utilisent l'arme du « Bon Berger » Jésus-Christ. C'est le Royaume de Jéhovah qui est l'objet de la contestation et qui fut figuré par la « pierre ». Les fidèles serviteurs du Seigneur lancent à la tête du Goliath moderne le projectile puissant qu'est la vérité exposée dans la Bible, vérité qui met hors de combat les défenseurs de la « suprématie de la religion d'Etat », autrement dit qui les met dans l'impossibilité de riposter de la même façon, soit par la Parole divine. Ces défenseurs cherchent dans la Bible des points d'appui qui justifient leurs actes, mais l'échafaudage de leurs arguments s'écroule de fond en comble sous le jet vigoureux des vérités divines qui l'assaillent. Christ Jésus qui est le haut Mandataire de la puissance suprême, assume le commandement général de la troupe du « reste »; celle-ci, de son côté, est résolue à suivre son Seigneur et à obéir à Dieu plutôt qu'à des hommes. T 15/11/38.

20 Février

« Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ » (Jean 17: 3).

Pour atteindre à la vie éternelle dans ce « monde à venir », tout homme doit connaître Dieu et Christ et marcher selon cette connaissance. Pour vivre à toujours sur cette nouvelle terre, il faudra être juste, car ce sont les justes qui ne mourront jamais (Matthieu 25: 46). En ce temps-ci, le Seigneur des cieux et de la terre rassemble ses « autres brebis » — les Jonadabs — qui sont en train de composer la «grande multitude» et qui, avec leurs enfants fidèles, seront partie constituante de la «nouvelle terre, où la justice habitera». Les Jonadabs doivent s'appliquer à acquérir la connaissance des desseins de Jéhovah et de la manière dont il forme la nouvelle terre. Etant guidés par de purs mobiles, avec la connaissance ils gagnent aussi la sagesse et la compréhension. T 15/1/39.

21 Février

« Au lieu d'airain, je donnerai de l'or. . . . Je te donnerai pour gouverneurs la paix » (Esaïe 60: 17; Synodale).

Lorsque Christ Jésus fut venu dans le temple et qu'il y eut rassemblé les fidèles, tous furent amenés à l'unité avec lui, et c'est pourquoi des conditions meilleures doivent venir. Où il y a unité, il doit naturellement y avoir la paix; aussi Jéhovah dit-il dans la prédiction: « Je te donnerai pour gouverneurs [pour surveillants] la paix. » Cela doit signifier que le temps vient où partout sur la terre la paix régnera dans l'organisation du Seigneur. Puisque Dieu ordonne qu'il en soit ainsi, c'est qu'il veut que la paix domine. Il faut donc que les membres de la troupe du temple demeurent dans la paix et la concorde, qu'ils soient unis dans l'action, dans le service, d'accord au sujet des méthodes d'étude, que la bonne entente préside aux réunions, à l'activité en général; il faut que parmi eux il y ait une absence totale de querelles, de contradiction et de boycottage. Ceux qui sont vraiment dans le temple comprendront la situation; reconnaissant la responsabilité qui repose sur eux, ils s'efforceront de marcher humblement avec Dieu. T 15/8/38.

22 Février

« Au moment où l'on commençait les chants et les louanges, l'Eternel plaça une embuscade contre les fils d'Ammon et de Moab et ceux de la montagne de Séir, qui étaient venus contre Juda. Et ils furent battus » (II Chroniques 20: 22).

Le peuple antitypique se dirige vers le champ de bataille, et Jéhovah règle le pas de chacun de ces serviteurs afin que tous les détails soient conformes à sa volonté, car c'est lui qui manœuvre les deux camps. Quand les Ammonites et leurs alliés entendirent les chants des Judéens qui approchaient, ils jugèrent bon de se préparer à les recevoir en leur dressant une embuscade; mais ce fut Jéhovah qui, dirigeant leurs mouvements, en plaça une contre eux et contre les forces qui les appuyaient. Selon la *version aiglaise de Rotherham*, Jéhovah avait mis contre eux « des guetteurs ». Ces puissances guerrières alliées projetaient de tomber à l'improviste sur les Judéens, grâce à leurs préparatifs, et à les défaire avant qu'ils aient eu le temps de s'y reconnaître; or, ils avaient envisagé la chose à leur façon. T 15/9/38.

23 Février

« . . . afin que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui ne sera point condamné; mais celui qui ne croit point est déjà condamné » (Jean 3: 17, 18; Ostervald).

Ce texte détermine ce principe que quiconque aspire à être sauvé par l'acceptation des mérites du sacrifice rédempteur de Christ doit remplir les conditions requises. Ce qui est précisé ici, c'est que la créature doit croire au Seigneur Jésus-Christ. Que cela signifie-t-il? Qu'elle doit croire que Jéhovah est le Dieu tout-puissant et qu'il a envoyé Jésus pour qu'il rachète ou sauve les hommes; que Jésus mourut, qu'il versa son sang pour devenir l'acheteur et, par suite, le possesseur du genre humain. Le sacrifice de la rançon opère-t-il automatiquement dans l'intérêt de la créature à qui il ne plaît pas de croire ces vérités essentielles? Certes non, car Dieu dit: « Celui qui ne croit point est déjà condamné, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. » Personne n'est obligé de croire, mais Dieu donne une occasion de croire et d'obéir. T 15/2/39.

24 Février

« Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs en rémission des péchés » (Matthieu 26: 28; Ostervald).

Jéhovah a formellement déclaré qu'il a résolu de justifier son nom au moyen de son Royaume; or, Christ Jésus, le Roi, est son Justificateur, et toute créature qui est unie à lui prend également part à son œuvre de justification. La rédemption des humains obéissants a donc une portée accessoire, bien que ces obéissants recevant la vie soient aussi un sujet de réhabilitation du nom de Jéhovah. Les paroles de Jésus lors de l'institution de la fête anniversaire indiquent que le don de son sang remplit ce double but: 1) Le pardon des péchés, c'est-à-dire de l'imperfection qui s'est attachée à la race humaine depuis la transgression d'Adam; et 2) la conclusion de la nouvelle alliance par le moyen de laquelle un peuple est tiré du monde pour le nom de Jéhovah. L'alliance de la loi avait échoué dans la réalisation de cette œuvre. Et maintenant, Dieu voulait exécuter son dessein par l'élection d'une classe spirituelle qui rendrait témoignage à son nom. T 1/4/38.

25 Février

« Car le commandement est un flambeau, la loi une lumière » (Proverbes 6: 23; Synodale).

La Parole de Dieu est sa loi et ses oints l'aiment; c'est une lampe allumée dans leur intérêt, parce qu'ils lui sont dévoués, et sa clarté illumine le chemin qu'ils ont à suivre. La lampe sans l'éclat de son rayonnement ne serait d'aucun secours pour ceux qui la possèdent; tandis qu'avec la lumière que le Seigneur a fait briller par cette lampe, on a un guide véritable et sûr. En ce jour qui est le sien, Jéhovah a édifié Sion, et là resplendit sur Christ Jésus la lumière de sa gloire qui se reflète sur les membres de Sion et les rend capables de discerner leur chemin. Lorsque nous sommes embarrassés pour résoudre une question, nous devons regarder au Seigneur, peser avec soin sa Parole pour y découvrir la réponse que nous cherchons au lieu d'accorder notre confiance à des conclusions humaines, quelque raisonnables qu'elles paraissent. T 15/6/38.

26 Février

« Dieu bénit Noé et ses fils, et leur dit: Soyez féconds, multipliez, et remplissez la terre » (Genèse 9: 1).

A l'issue d'Armaguédon, les profanateurs volontaires de la loi divine auront disparu de la surface de la terre. Les survivants seront justes par la grâce de Dieu, seront considérés comme tels par Dieu, et ils pourront alors exécuter son ordre. Le diable sera lié. Les descendants dégénérés et mauvais d'Adam n'existeront plus, de sorte que les enfants de la « grande multitude » n'auront pas à subir de leur part une influence pernicieuse comme celle que Nimrod put exercer sur la génération des fils de Noé. Le Royaume de Dieu en plein fonctionnement procurera la vie aux obéissants. Ainsi, les enfants de la « grande multitude » qui seront engendrés sous ce règne le seront pour la vie, par la grâce que Dieu accorde en Christ Jésus. Christ Jésus s'acquittera de sa mission et ne permettra à quoi que ce soit de venir mettre obstacle à la complète réalisation de l'ordre divin par des hommes droits. T 1/1/39.

27 Février

« Et voici, il arrive avec promptitude et légèreté. Nul n'est fatigué, nul ne chancelle de lassitude, personne ne sommeille, ni ne dort » (Esaïe 5: 26, 27).

Lorsque le « reste » reçoit un ordre relatif à son service dans l'œuvre du Seigneur, il doit l'exécuter sans délai, remplir avec zèle la tâche qui lui est assignée et ne se laisser arrêter par quoi que ce soit. Il est d'ailleurs écrit: « Ton peuple sera un peuple de franche volonté, au jour de ta puissance » (Psaume 110: 3; *Darby*). Il est impossible que l'insubordination et l'indifférence à l'égard des ordres du Seigneur puissent être excusées ou justifiées. Le serviteur intelligent et consciencieux est vigilant, circonspect, et se fait une habitude d'obéir rapidement; autrement dit, aussitôt

qu'il a connaissance de ce qui est ordonné, il se met sans retard à l'accomplir. Ce jour de bataille n'est pas celui du sommeil, de la négligence ou de l'indifférence; au contraire, il faut que chacun se tienne à son poste et s'acquitte promptement et volontiers des obligations qui lui incombent. T 15/4/38.

28 Février

« L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu » (Romains 8: 16).

Les mots « notre esprit » ont certainement trait à cette puissance impulsive en nous, c'est-à-dire en ceux à qui ce texte s'adresse, esprit que Jéhovah a envoyé dans notre cœur et par lequel nous reconnaissons qu'il est notre Père à qui, d'ailleurs, nous nous adressons. Le rapport présenté là entre la créature et le Créateur est celui de fils à père. « Celui qui a l'esprit calme [réfléchi] est un homme intelligent » (Proverb. 17:27). Celui qui apprécie hautement sa relation avec Dieu est un homme à l'esprit réfléchi, profond, qui considère attentivement ce que Dieu veut lui faire savoir. Or, si l'on possède le témoignage de l'esprit qu'on est un fils de Dieu, il s'ensuit que l'on est héritier de Dieu et participant avec Christ Jésus à l'héritage que son Père lui a légué; et cette condition est liée à l'obligation de souffrir avec Christ. T 15/5/38.

1er Mars

« Tenez-vous là, et vous verrez la délivrance que l'Eternel vous accordera. Juda et Jérusalem, ne craignez point! » (II Chroniques 20: 17).

Ce n'est pas en attribuant le *Heil* (le salut) à des hommes ou à un drapeau que le peuple de Dieu sera délivré; son salut lui viendra uniquement de Jéhovah par Christ Jésus. La « délivrance de l'Eternel » dont il est question dans notre texte n'est pas celle qui libère l'homme de la mort à cause de sa foi dans le sang de Christ Jésus, car, de celle-là, les témoins du Seigneur en bénéficient depuis le moment de leur justification où ils sont devenus de nouvelles créatures et ont été choisis pour porter devant les nations le nom de Jéhovah. Cette « délivrance » est celle par laquelle les oints du Seigneur seront soustraits à la puissance des institutions ou de l'organisation de Satan qui travaillent à leur perte. Jéhovah délivrera son peuple de fidèles en le conduisant au travers de la bataille du grand jour. Aujourd'hui il certifie également d'avance à ses fidèles que l'imminente bataille ne sera pas leur affaire, que ce n'est pas un combat qu'ils devront gagner par leur propre force, mais que ce sera son combat; qu'en conséquence ils en seront les spectateurs et n'auront qu'à regarder comment il les sauvera. T 1/10/38.

2 Mars

« La parole qui fut adressée à Jérémie de la part de l'Eternel, en ces mots: Place-toi à la porte de la maison de l'Eternel, et là publie cette parole » (Jérémie 7: 1, 2).

« Jérémie » signifie « suscité par Jéhovah ». Puisque Jérémie jouait un rôle prophétique dans le drame, ceux qu'il préfigurait doivent donc être une troupe « suscitée par Jéhovah ». Jérémie fut une figure de Jésus-Christ et des membres de son corps, le fidèle « reste » y compris, et ce « reste » a aussi son rôle à jouer dans le drame vécu par Jérémie. La mission dont Dieu chargea le prophète a été conférée à Christ sur une beaucoup plus vaste échelle, et s'étend jusque sur les membres de son corps. Avant la destruction de Jérusalem par celui qui devait réaliser la sentence divine, Dieu envoya Jérémie rendre témoignage devant la ville. Ce que Jérémie eut à accomplir relativement à Jérusalem et à ses alliés, le Christ, tête et corps, le fait aujourd'hui a l'égard des organisations religieuses du monde, notamment de celle appelée à tort « chrétienté ». T 1/3/38.

3 Mars

« Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations » (Matthieu 24: 13, 14).

Cette persévérance doit durer jusqu'à ce que cet évangile du Royaume ait été prêché en témoignage, jusqu'à ce que cette œuvre de prédication soit totalement accomplie; et pendant ce temps, il y aura beaucoup à supporter. Les égoïstes n'auront nul désir de persévérer. Si le consacré qui a une tâche à remplir en rapport avec les intérêts du Royaume se lasse de sa tâche, s'il s'écrie, souffrant de ces expériences fâcheuses: « Oh! je voudrais m'en aller! Il est préférable que je meure plutôt que chercher à m'acquitter d'un autre travail », il fait preuve de lâcheté. La lâcheté est l'opposé du courage; car le courage naît de la foi, de la confiance que l'on a dans l'appui du Seigneur, appui qui permet à la créature de rester ferme dans les pires circonstances. Celui qui se plaint de la tâche dont il est chargé ne se confie pas entièrement au Seigneur. T 1/5/38.

4 Mars

« Parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie: Abba! » (Galates 4: 6).

L'effusion du saint-esprit à la Pentecôte en l'an 33 ap. J.-C. ayant été le commencement de l'adoption des fils spirituels, l'intelligence des choses spirituelles se fit ressentir et avec elle, le « témoignage » de « l'esprit » aux engendrés fit aussi son apparition établissant une ligne de démarcation entre la classe spirituelle et la classe des hommes naturels (I Corinthiens 2: 13 à 15). Et maintenant, nous avons les preuves scripturales nous assurant que le Seigneur Jésus rassemble ses « autres brebis », les membres de la « grande multitude » en voie de formation. La compréhension spirituelle ne diminue pas, au contraire, elle augmente, car après l'avènement de Christ Jésus dans le temple commença la Pentecôte antitypique; elle atteignit un point élevé en 1922, alors que le peuple de Dieu reconnut comme jamais auparavant sa relation avec le Royaume et comprit ce qu'il devait faire pour rendre témoignage de Jéhovah, de son Roi et de son Royaume. T 1/6/38.

5 Mars

« Vous vous présentez aujourd'hui devant l'Eternel, votre Dieu, vous tous, vos chefs ... vos enfants, vos femmes et l'étranger qui est au milieu de ton camp » (Deutéronome 29: 10, 11).

Les saintes Ecritures soulignent l'importance de l'enseignement familial. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité, pour les jeunes, de recevoir l'instruction ailleurs encore. Mais où cela? Dans les réunions où ils se rendront avec leurs parents et où ils suivront l'étude des vérités de la Parole divine. C'est le procédé que Jéhovah enseigna à son peuple typique et ce même procédé doit aussi être appliqué aujourd'hui. Au moment de la promulgation de l'alliance de la fidélité et de l'obéissance, les parents furent avisés qu'ils devaient amener avec eux leurs enfants. On recommanda à ce petit monde de se tenir bien tranquille et d'écouter attentivement ce qui était communiqué au peuple et d'en retenir le plus possible. Cela dut peut-être leur paraître un peu difficile; mais c'était pour eux la meilleure école, parce qu'elle leur était imposée par Dieu. Ce que notre jeunesse ne peut saisir dans ces réunions d'étude, elle peut en demander l'explication à ses parents et en être instruite davantage à la maison. T 1/7/38.